

## Conditions des sorties Jangada 2014

### 1. Public cible

Toute personne en situation de handicap ayant une bonne mobilité.

### 2. Déroulement des sorties

Les accompagnateurs impriment le **formulaire "embarquement-évaluation"**, le remplissent et le remettent impérativement au skipper à la fin de la sortie. Les sorties se déroulent sur 2h (y.c. embarquement, sortie, débarquement). Les participants sont attendus sur le ponton 10 min. avant l'heure du départ. **Avant le départ de chez lui, l'accompagnateur, responsable de la sortie, devra contacter le skipper** pour connaître les conditions météo et définir les dernières modalités.

### 3. Equipage

L'équipage est composé d'un skipper, d'un co-skipper et **5 passagers au maximum**.

### 4. Equipement

L'équipement devra être adapté aux changements possibles de température. En cas de chaleur, les équipiers se muniront d'un chapeau, de lunettes de soleil et de crème solaire. En cas de froid, ils se muniront d'une veste coupe-vent, d'un bonnet et de gants. Attention, le vent augmente la sensation de froid. Des chaussures qui ne glissent pas, type basket, sont conseillées.

### 5. Sécurité sur le bateau

Nous fournissons un gilet de sauvetage par personne. Pour les autres consignes de sécurité, les participants s'en tiendront aux directives du skipper et co-skipper. Les passagers doivent avoir une bonne mobilité. Ils auront la possibilité de participer aux manœuvres de navigation s'ils le souhaitent.

### 6. Mal de mer

Le voilier Jangada peut se pencher passablement s'il a du vent. Nous recommandons aux personnes sujettes au mal de mer de prendre une médication adaptée. La peur, le froid, la faim et la soif favorisent le mal de mer. Pour l'éviter, les participants prendront avant les sorties un repas léger et devront bien s'hydrater.

### 7. Boisson et nourriture

Le voilier n'est pas prévu pour des pique-niques. L'accompagnateur est chargé de prendre à boire pour les participants qui auraient besoin d'être hydratés pendant la sortie. Eviter le chocolat et les boissons sucrées.

### 8. Assurances

Le bateau dispose d'une RC, toutefois les participants doivent avoir leur propre assurance accident et une RC privée.

### 9. Frais d'inscription

Forfait par sortie (2h) : 140.- 1 - 2 personnes  
160.- 3 - 5 personnes

**Le montant en liquide est à payer directement au skipper à la fin de la sortie.**

### 10. Frais d'annulation

**L'annulation par le client** doit être effectuée **48h à l'avance**. En cas d'annulations tardives, les frais de la sortie seront facturés.

### 11. Accompagnateur

L'accompagnateur n'a pas besoin de compétences particulières en navigation. Il devra par contre bien connaître les personnes en situation de handicap qu'il accompagne.

Nous nous réjouissons de votre participation et vous souhaitons **BON VENT !**

ASA-Valais

 Olivier Salamin, Directeur